Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 70 (2008)

Heft: 12

Artikel: Choisir le financement adéquat!

Autor: Würsch, Martin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1086107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TA spécial



Investir dans une machine n'a de sens que si l'on tient compte de trois principes: liquidité, stabilité et rentabilité. (Photo d'usine)

Achats de machines agricoles Choisir le financement adéquat!

Lorsqu'on achète une nouvelle machine, on ne parle pas seulement de prix à payer mais de financement. Il faut, notamment, s'assurer que l'exploitation dispose d'assez de liquidité et veiller à la rentabilité de l'investissement. «Technique agricole» a inventorié les principaux chiffres clés sur la question et les possibilités de financement.

Martin Würsch*

Qu'il s'agisse d'une nouvelle moissonneuse-batteuse, d'un andaineur double ou d'un filtre à air pour la porcherie: la préparation d'un investissement se limite souvent à une réflexion sur le seul prix d'achat, en négligeant la rentabilité. Ce point est pourtant fondamental dans une exploitation qui doit être gérée dans les règles de l'économie d'entreprise. Car un investissement n'a de sens que s'il repose en équilibre sur trois principes: liquidité, stabilité, rentabilité. L'objectif prioritaire est de garantir la liquidité de l'exploitation, faute de quoi elle sera menacée d'insolvabilité. De surcroît, le manque de liquidité n'est pas bon pour la rentabilité. Impossible, par exemple, de négocier des rabais de quantité lorsque l'argent manque pour passer de grosses commandes. Et les coûts prennent l'ascenseur en péjorant la rentabilité. La liquidité se calcule à partir des fonds disponibles ainsi que des créances et engagements à court terme.

Détermination des principaux chiffres clés

Degré de liquidité II = moyens de payements + créances à court terme * 100 engagements à court terme = > 100%

Degré de financement propre = capital propre * 100 = > 20-40% (tendance)

Degré de couverture des immobilisations II = (capital propre + capital étranger à long terme) x 100 % actifs immobilisés

Facteur d'endettement = $\frac{\text{(capital étranger - liquidités)}}{\text{cash-flow}} = 3-7 \text{ x, en tout cas} < 15x$

^{*} Martin Würsch, expert fiduciaire dipl. et ing. agr. FH, travaille à la division Fiduciaires et estimations de l>USP (Union suisse des paysans). Cette division a pour tâche de conseiller les agriculteurs, entre autres sur les questions financières

Les fonds propres, gage de sécurité

Une exploitation a besoin de liquidité et de stabilité. La dotation en fonds propres en est un des premiers piliers. Le capital propre ne génère ni intérêt débiteur, ni remboursement; c'est un facteur de sécurité en cas de crise. Un degré de financement propre d'au moins 20 % est, dans la règle, considéré comme une garantie de stabilité suffisante pour autant que le degré de couverture des immobilisations II dépasse 100 %. L'excès de capital étranger entraîne des charges d'intérêts et d'amortissements qui menacent la stabilité de l'entreprise.

Le facteur d'endettement est un quatrième indice. C'est lui qui nous dit si l'endettement de l'exploitation est adapté à ses revenus. Il s'agit du rapport entre le cash-flow et le capital étranger (endettement effectif). Le cash-flow indique combien d'argent – de «cash» – entre et sort de l'entreprise. Les encaissements en liquide doivent suffire pour constituer un capital propre, effectuer les investissements, constituer un avoir vieillesse, etc. Le cash-flow est un élément de comparaison plus important que le bénéfice, dans la mesure où il n'est pas influencé, dans la comptabilité, par les amortissements, les provisions, voire les augmentations d'inventaire. La règle veut que plus son facteur d'endettement est bas, plus l'exploitation amortit rapidement ses dettes. Un excès de capital étranger pour un faible potentiel de revenu tire ce facteur vers le haut en le péjorant.

Calculons ce que rapporte un investissement

Lors d'investissements à long terme, il n'est pas indifférent qu'une somme d'argent ne soit plus disponible durant des années. Il convient d'y réfléchir, car l'argent qui n'est pas dépensé pourrait être placé, ou servir à acquérir un bien sans faire appel à du capital étranger. Grâce à la méthode de la valeur actuelle, les excédents de recettes à venir sont actualisés au temps zéro de l'investissement afin d'être comparables avec la sortie de capital qu'entraîne l'investissement (cf. figure en page 7). La valeur du capital est la différence entre la valeur actuelle des encaissements futurs et la dépense pour l'investissement. Si la valeur du capital est supérieure à

Faire jouer les comparaisons

On choisira toujours la solution la plus avantageuse parmi les multiples solutions de financement disponibles. Un calcul comparatif doit déterminer le coût de chaque financement et proposer des alternatives. Examinons maintenant les principales variantes disponibles pour acheter des machines.

Le capital propre

Le capital propre disponible doit toujours être pris en compte dans le projet de financement. Une dotation très faible (moins de 20 %), ou inexistante, alourdit les démarches et peut même remettre le projet en cause.

Le financement solidaire

L'implication de plusieurs partenaires permet d'augmenter la part des fonds propres et du capital-risque. En agriculture, ce partage se réalise souvent au travers d'une société simple, pour acheter une ou plusieurs machines en commun. L'adhésion à la société est réglée par contrat. Il est important que cet écrit soit détaillé, pour préciser notamment les conditions de sortie des adhérents, afin que le départ d'une partie ne soit pas source de gros problèmes financiers pour les membres restants.

Les crédits d'investissement

Des aides peuvent être attribuées par la Confédération et les cantons. Dans le cas des machines, la Confédération encourage les achats en commun par des crédits d'investissement. Trois personnes au moins doivent participer au projet et apporter 15 % de fonds propres. Les prêts sans intérêts sont accordés pour 10 ans, à hauteur de 30 à 50 % des coûts de l'acquisition. Les services de l'agriculture, les offices de crédit agricole et d'autres services cantonaux (Energie, par ex.) sont compétents en la matière.

Les crédits de mécanisation

Certaines banques sont spécialisées dans le crédit pour machines. Ces crédits sont accordés en contrepartie d'une réserve de propriété sur les objets concernés. Le transfert de propriété ne devient effectif qu'après paiement de la dernière annuité. Les intérêts tournent autour de 6%. Ces crédits sont généralement remboursables sur deux ans et mettent à rude épreuve la liquidité de l'exploitation.

Le leasing

Avec le leasing, le loueur confie à l'agriculteur la jouissance de véhicules, de machines et d'installations. Cela équivaut, pour le locataire, à externaliser la totalité de son investissement et la notion de droit d'usage de l'objet prévaut donc sur celle de propriété. En contrepartie, le locataire paye au loueur une somme qui inclut, en plus des intérêts et des coûts administratifs, une part pour l'amortissement de l'objet. Le leasing permet de financer des investissements irréalisables par d'autres biais. Il peut être utile en certaines occasions, par exemple pendant la phase initiale de la transmission d'une exploitation, quand tous les moyens disponibles sont déjà mobilisés. La durée du leasing n'excède jamais la durée d'utilisation de la machine. La règle d'or du financement est respectée. Revers de la médaille: le leasing coûte cher en intérêts et amortissements.

Les hypothèques

Les hypothèques de banques suisses sont très courantes dans l'agriculture. Elles sont en général accordées à des conditions avantageuses aux exploitants jusqu'à une certaine limite, dans la mesure où elles sont garanties par des cédules couvertes par la valeur du domaine. Autrefois, ce type de financement était accordé aux mêmes conditions que pour l'achat d'une maison. Aujourd'hui, les banques exigent des dossiers complets et un examen de la comptabilité de l'exploitation.

Récolter avec

Agrar center

La technique réservée aux professionnels

Qu'il s'agisse des faucheuses, pirouettes, andaineurs, presses, autochargeuses ou ensileuses, avec les machines de récolte Krone vous travaillez efficacement et récoltez un fourrage de qualité.

Les machines Krone impressionnent par leurs détails innovants, comme le prouvent les nouvelles presses à balles rondes COMPRIMA, qui ont été primées récemment.

Demandez notre documentation! N'hésitez pas à demander une démonstration auprès de votre Agrarcenter ou directemet chez nous.

633 AGRAMA

Agrarcenter – moins de risques, plus de profit







-6V5-Agrar

GVS-Agrar AG, CH-8207 Schaffhausen Tél. 052 631 19 00, Fax 052 631 19 29 info@gvs-agrar.ch, www.gvs-agrar.ch

BIG PACK

BIG M II

BiG X

Eggers - Dynamometer



Europas Nr. 1 in der Leistungsmessung

No. 1 pour la mesure de force en europe



Bäurle Agrotechnik GmbH

Barzingergasse 4, 8240 Thayngen Telefon: +41 52 649 35 13 Telefax: +41 52 649 35 87

www.baeurle.ch info@baeurle.ch

> PRODUITS ET OFFRES

PUBLITEXTE

Paul Forrer SA: le forrer QuickScan 2.0 est prêt

A l'Agrama, Paul Forrer SA présentera son nouveau catalogue sur le web en relation avec le système forrer QuickScan 2.0. Cette solution intégrale unique est une

solution integrale unique est première: elle propose un accès simple, rapide, sûr et agréable à un système englobant les commandes et la consultation de documentation technique. La nouveauté de ce catalogue web réside dans une recherche facile et logique. En quelques clics vous accédez aux produits et informations techniques recherchés. La disponibilité du produit est constamment visible et réactualisée. La possibi-

lité d'utiliser le système forrer QuickScan 2.0 en ligne est également nouvelle.

Des appareils à moteurs de constructeurs renommés feront aussi partie du vaste assortiment que nous présenterons lors de cette foire renommée. Nous vous parlerons également des premières expériences très positives du sys-

tème TDS (Trailor Drive System) que nous avons développé.

Notre stand B025 situé dans la halle 110 de l'Agrama vous permettra d'apprécier nos compétences dans les secteurs de l'hydraulique, de la technique de transmission et des appareils à



moteurs. N'hésitez pas, rendeznous visite et profitez de la bonne ambiance qui règne habituellement à notre stand.

Paul Forrer AG Aargauerstrasse 250 8048 Zürich Tél. 044 439 19 13 www.paul-forrer.ch zéro, les encaissements futurs actualisés dépassent l'engagement en capital et ses intérêts. L'investissement est donc avantageux.

Les règles d'or du bilan et du financement

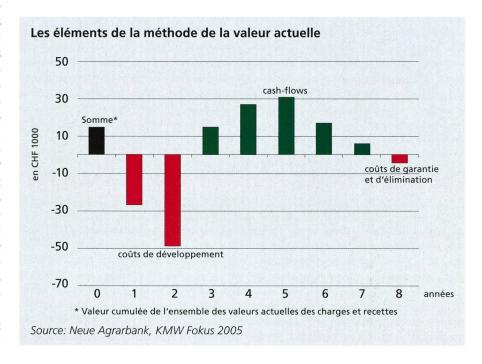
Pour assurer la santé financière de l'exploitation, il faut respecter deux règles d'or sur le bilan et le financement. La première prescrit que l'ensemble des éléments de la fortune de l'exploitation liés sur le long terme (terres, bâtiments, installations) devrait en principe être financé par du capital propre ou du capital étranger à long terme. Les investissements à risque, eux, devraient être exclusivement couverts par des fonds propres, afin qu'un échec du projet ne menace pas les moyens d'existence de la famille. Si on manque de fonds propres, on fera appel à des sources spéciales de capital-risque pour obtenir des prêts ou des contributions, souvent dans la famille, auprès d'amis ou de «risque-tout» (fff = family, friends, fools).

La règle d'or du financement prescrit que la durée d'un crédit devrait à peu

près concorder avec la durée d'utilisation de l'objet de l'investissement. On s'assure ainsi que le crédit sera remboursé quand l'objet perdra son uti-

Allié à une saine gestion de l'exploitation et à une comptabilité claire, le

respect de ces règles est un gage de confiance apprécié des banques, que le chef d'exploitation peut faire valoir non seulement pour financer plus facilement ses projets mais aussi pour obtenir de meilleures conditions de prêt.



L'art de négocier un crédit

mw. La banque doit pouvoir analyser et traiter les demandes de crédit sans perte de temps. Le responsable des crédits gère souvent un portefeuille d'une centaine de clients; il connaît les exploitations et leurs activités, mais pas dans tous les détails. Employé de la banque, ce professionnel se méfie du risque, il doit être prudent et exercer son sens critique face à chaque demande de crédit. De son côté, l'agriculteur est un entrepreneur, habitué aux risques, impliqué à fond dans son exploitation. Quand il sollicite sa banque, c'est qu'il a déjà mûri et décidé de réaliser un projet.

Lors de la négociation, ces positions vont se confronter. L'entrepreneur averti de ce qui l'attend prépare son argumentaire en conséquence. Une demande de crédit passera d'autant mieux la rampe si elle s'appuie sur un dossier à jour, complet et présenté de manière professionnelle. Et la banque ne consentira d'effort sur le coût du crédit que si le client lui fournit des renseignements complets et documentés. Ce dernier ne doit négliger les côtés positifs de ce nouvel examen par une personne extérieure à l'exploitation.

Free Cashflow ¹		CHF 100 000
Taux d'intérêt des fonds étrangers ²	6,0%	
Prise en considération de l'effet fiscal	-1,5%	
Taux de capitalisation	4,5%	
Délai de remboursement	7 ans	
Facteur de la valeur actuelle ³ (4,5 % sur 7 ans)	5,89	
Capacité d'endettement (5,89 x CHF 100000)		= CHF 589 000

- ² plus élevés que les taux hypothécaires, car ils ne bénéficient pas des mêmes garanties
- ³ d'après les tables de valeur de rente (p.ex. Stauffer/Schätzle) ou selon la formule ci-après:

 $K_0 = \frac{1 - (1+i)^{-n}}{n}$ (ou $K_0 = \text{valeur actuelle}, i = p/100; n = années)$

La notion moderne de charge maximale

Le jargon des banquiers n'est pas toujours facile à comprendre pour un entrepreneur. En plus des termes propres à la comptabilité, ce dernier a tout avantage à connaître un autre chiffre clé, le potentiel de financement (debt capacity). Elle détermine le degré de capital extérieur qui est supportable pour l'exploitation en se basant sur les cash-flows réalisés.